

1- ANALYSE DU PAYSAGE EXISTANT

1.1 Le paysage

Le projet de résidence s’inscrit sur le versant dit de l’Adret.
Le paysage se compose de généreuses prairies simplement ponctuées de bosquets et d’arbres isolés.
Le sommet du versant est dominé par une forêt majoritairement composée d’Epicéas.

1.2 Le terrain

Le terrain, situé entre la route du Chinaillon et la route des Cotes, est actuellement vierge de toute construction.
Il est recouvert de prairie de pâturages permanents et de prairies de fauche. On retrouve deux boisements naturels ou bosquets de Frênes et d’Erables sycomore dont un est situé le long d’une combe identifiée avec un risque de crue torrentielle .

2 - PROJET PAYSAGER

Une approche paysagère globale

Le concept architectural et paysager consiste à inscrire les Chalets dans la continuité du paysage environnant.
Pour y parvenir, le projet repose sur deux principes :

- adapter le projet au terrain naturel

Un travail important d’adaptation de l’architecture au site a été réalisé, en collaboration avec l’architecte, pour inscrire les bâtiments au plus proche des courbes de terrain naturel.
A l’amont, les Chalets viennent s’adosser aux prairies et celles-ci viennent recouvrir les toitures terrasses des bâtiments

- la prairie comme écrin et quelques bosquets en continuité

Nous proposons de prolonger les coulées boisées qui descendent dans les quelques combes naturelles. De nouveaux boisements s’immisceront ainsi entre les Chalets.

PARTI D’AMENAGEMENT
PAYSAGER



Coulées boisées
« Nous proposons de prolonger les coulées boisées qui descendent dans les quelques combes naturelles. »

Ponctuations de
bosquets et
d’arbres isolés.



patrick humblot
architecte-paysagiste

Patrick HUMBLLOT 7 Impasse des prairies - 74940 ANNECY LE VIEUX tél: 04 50 64 16 39 mail: contact@patrickhumblot.com	 MGM Allée du Parmelan 74370 Metz-Tessy	Dossier : 162	LES CHALETs DE JULIETTE Route du Chinaillon 74450 - Le grand Bornand	Phase: PC-4 bis	Date: 30/10/25	N° de plan: PC-4 Echelle :	NOTICE PAYSAGERE	Titre:
---	---	------------------------------------	---	--------------------------------------	------------------------------	--	--------------------------------	---------------



Patrick HUMBLLOT 7 Impasse des prairies - 74940 ANNECY LE VIEUX tél: 04 50 64 16 39 mail: contact@patrickhumblot.com	 MGM Allée du Parmelan 74370 Metz-Tessy	Dossier : 162	LES CHALETs DE JULIETTE Route du Chinaillon 74450 - Le grand Bornand	Phase: PC-4 bis	Date: 30/10/25	N° de plan: PC-4 Echelle :	NOTICE PAYSAGERE Titre:
---	---	-------------------------	---	---------------------------	-------------------	---	-----------------------------------

3 - PRINCIPE DE PLANTATION

Nous proposons de planter des arbres sous forme de bosquets et en isolé , afin de recréer rapidement un rapport d'échelle avec les nouveaux bâtiments et des continuités avec le paysage environnant.

La palette végétale mise en œuvre sur l'opération respectera les éléments suivants :

- Absence d'espèces exotiques envahissantes ;
- la palette végétale sera inspirée des milieux impactés et situés à proximité favorisera une ressource alimentaire à la faune locale ;

On retrouvera :

Les arbres

Les Feuillus, très présents à cette altitude, seront associés à quelques épicéas

Les feuillus :

- Erable champêtre (Acer campestre)
- Erable planes (Acer platanoides)
- Erable sycomore (Acer pseudoplatanus)
- Frêne commun
- Sorbier des oiseleurs (Sorbus aucuparia)
- Sorbier blanc (Sorbus aria)
- Hêtre (Fagus sylvatica)
- Fruitiers en variétés

Les conifères :

- Epicéas communs – Picea abies

Plantation d'arbustes :

- La viorne obier – Viburnum opulus,
- Les Spirées - Spireae vellutina, Spireae bumalda
- Le rosier rugueux – Rosa rugosa
- Les cornouillers – Cornus en variétés
- Le Sureau rouge
- La Viorne lantane
- Le nerprun des Alpes
- Le Chèvrefeuille alpin
- Le Camaerisier
- Le Noisetier

Plantation de plantes tapissantes :

- Les symphorines
- Les pins mugo
- Les potentilles et spirées



Patrick HUMBLLOT 7 Impasse des prairies - 74940 ANNECY LE VIEUX tél: 04 50 64 16 39 mail: contact@patrickhumblot.com	 MGM Allée du Parmelan 74370 Metz-Tessy	Dossier : 162	LES CHALETs DE JULIETTE Route du Chinaillon 74450 - Le grand Bornand	Phase: PC-4 bis	Date: 30/10/25	N° de plan: PC-4 Echelle :	Titre: NOTICE PAYSAGERE
---	---	------------------------------------	---	--------------------------------------	------------------------------	--	--

4 - UN PROJET DE HAUTE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

Nous proposons de mettre en œuvre un projet paysager qui respecte les principes de haute qualité environnementale.

a) Des matériaux locaux et certifiés

Nous privilégierons, dans la mesure du possible, les matériaux locaux dans toutes les étapes de la construction des espaces extérieurs (granulats, galets de rivière...), minimisant ainsi les incidences du transport sur l’environnement.

Les terrasses seront réalisées en Mélèze issu de forêts certifiées PEFC.
(Pan European Forest Certification).

Les dallages en pierre de Luzerne proviendront d’Italie

b) Des végétaux issus de Pépinières locales

Certaines Pépinières d’altitude se sont engagées depuis plusieurs années, à produire des végétaux issus de plants certifiés avec des méthodes culturales respectueuses de l’environnement.
Nous avons construit notre projet paysager en sélectionnant les végétaux exclusivement dans ces Pépinières.



Patrick HUMBLLOT 7 Impasse des prairies - 74940 ANNECY LE VIEUX tél: 04 50 64 16 39 mail: contact@patrickhumblot.com	MGM Allée du Parmelan 74370 Metz-Tessy	Dossier : 162	LES CHALETs DE JULIETTE Route du Chinaillon 74450 - Le grand Bornand	Phase: PC-4 bis	Date: 30/10/25	N° de plan: PC-4 Echelle :	Titre: NOTICE PAYSAGERE
---	---	-------------------------------------	--	---------------------------------------	--------------------------------------	--	---

5 - LES ESPACES VERTS - Demande de compléments : surface, nombre de plantations,

Surfaces :

La parcelle s'étend sur environ 28 005 m².

Les surfaces engazonnées en prairie représentent environ 13 235 m², **soit 1,3 hectare.**

Les nouvelles bandes boisées / haies libres créées couvrent **810 m2**

Les surfaces plantées en arbustes et plantes tapissantes couvrent environ **900 m²**,

Entretien et gestion :

Dès sa conception, le projet paysager a été pensé en tenant compte de la taille importante du tènement et de sa nécessaire intégration dans le paysage d'alpage environnant.

L'entretien des espaces verts sera adapté aux différentes typologies d'espaces, en privilégiant des méthodes respectueuses de l'environnement, inspirées des pratiques agricoles locales.

Les haies libres :

Les haies libres seront composées exclusivement d'essences locales, mêlant arbres de haute tige, arbrisseaux et arbustes. Elles permettront de structurer le paysage en continuité avec les haies existantes identifiées en amont et en aval du site, souvent situées en bordure de ruisseaux ou dans de légers talwegs.

L'entretien de ces haies se fera par des tailles d'entretien tous les 3 à 5 ans, comprenant l'enlèvement du bois mort et le recépage de certains arbustes afin d'assurer leur régénération et leur pérennité.

Les prairies :

Les prairies seront gérées selon des pratiques traditionnelles, privilégiant une approche respectueuse des dynamiques naturelles. Les fauches seront raisonnées et planifiées de manière à respecter le cycle végétatif des plantes, en intervenant après la floraison et la montée en graines afin de favoriser la régénération naturelle de la prairie. Cette gestion douce permettra également de préserver les habitats de la faune locale, notamment des pollinisateurs, des oiseaux nicheurs et des petits mammifères, tout en maintenant la diversité floristique et les équilibres écologiques propres au milieu.

Aux abords des bâtiments :

Les espaces végétalisés autour des constructions seront plantés de plantes couvre-sols et d'arbustes indigènes ou de leur équivalents horticoles . Leur entretien sera assuré par une entreprise spécialisée, qui interviendra pour des tailles annuelles et un désherbage manuel, particulièrement durant les



Patrick HUMBLLOT 7 Impasse des prairies - 74940 ANNECY LE VIEUX tél: 04 50 64 16 39 mail: contact@patrickhumblot.com	 MGM Allée du Parmelan 74370 Metz-Tessy	Dossier : 162	LES CHALETS DE JULIETTE Route du Chinaillon 74450 - Le grand Bornand	Phase: PC-4 bis	Date: 30/10/25	N° de plan: PC-4 Echelle :	Titre: NOTICE PAYSAGERE
---	---	------------------------------------	---	--------------------------------------	------------------------------	--	--